

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN  
COMTÉ DE MONTMORENCY**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI LE 18 DÉCEMBRE 2023**

À la séance extraordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue à la salle de la Mairie, le lundi le 18 décembre 2023 à 19h étaient présents : Mesdames Chantale Gagnon, Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, William St-Cyr, Félix Laberge et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La secrétaire-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour.

23-12-11169

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que les délibérations et la période de questions portent uniquement sur ce dernier, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

**2. Adoption du budget 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2026**

ATTENDU QUE le Conseil municipal de L'Ange-Gardien prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, totalisant 8 452 110 \$, ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations 2024-2026 ;

23-12-11170

IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que le budget pour l'exercice financier 2024 soit accepté tel que présenté, ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations 2024-2026, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

**3. Période de questions**

**4. Levée de la séance**

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.

23-12-11171

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 19h10, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

---

Pierre Lefrançois, Maire

---

Lise Drouin, Directrice générale / Greffière-trésorière